



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 024 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 13 mai 2014

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 13 mai 2014

•(0845)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 24^e séance du Comité permanent des langues officielles, en ce mardi 13 mai 2014.

Conformément à l'article 108 du Règlement, nous nous penchons sur la situation économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous recevons aujourd'hui M. Dubé, directeur municipal de la Ville de Moncton, et M. Caron, président du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Je vous souhaite la bienvenue.

[Traduction]

Je pense que M. Colford arrivera sous peu; nous allons donc commencer par nos autres témoins, mais avant...

Madame St-Denis.

[Français]

Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, Lib.): J'aimerais présenter une motion, monsieur le président. Est-ce que je peux le faire maintenant pour qu'elle soit mise aux voix tout de suite? Que désirez-vous que je fasse?

[Traduction]

Le président: Quelle est votre motion?

[Français]

Mme Lise St-Denis: La motion propose ceci:

Que le Comité entreprenne une étude sur l'impact des compressions budgétaires sur la programmation de Radio-Canada pour les communautés francophones en milieu rural et urbain dans tout le pays.

[...]

Le président: Vous ne pouvez pas présenter la motion maintenant. Cela constitue un avis de motion.

[Traduction]

Nous allons... Oh, elle a donné un préavis? D'accord.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Oui, j'ai soumis l'avis la semaine dernière.

[Traduction]

Le président: Vous l'aviez fait. Désolé.

Nous avons des témoins à la table, alors nous n'allons pas l'étudier maintenant. Je n'ai pas prévu de temps à l'ordre du jour pour étudier la motion. Nous pourrions prendre 15 minutes avant la fin de la réunion d'aujourd'hui pour débattre de votre motion.

Mme Lise St-Denis: D'accord. Parfait.

Le président: Je ne l'avais pas prévue à l'ordre du jour, veuillez m'en excuser.

Nous allons entendre les témoins jusqu'à 10 h 30, et ensuite nous passerons à l'étude de votre motion, madame St-Denis.

Je vois que notre dernier témoin, M. Colford, est arrivé. M. Colford est président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick. Monsieur Colford, bienvenue.

Monsieur Godin.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, en temps normal, quand ce n'est pas à l'ordre du jour, on ne le fait pas, mais vu l'importance des compressions imposées à Radio-Canada, je suis d'accord pour que nous arrêtions notre travail 15 minutes plus tôt. En effet, je suis certain que le gouvernement va vouloir faire une étude sur cette situation ainsi que sur les effets qu'elle va avoir sur les communautés en situation minoritaire au Canada.

Je suis en faveur de la motion.

[Traduction]

Le président: Quelqu'un d'autre veut intervenir à ce sujet? D'accord.

Nous allons commencer par écouter les remarques liminaires de M. Caron.

[Français]

Monsieur Caron, vous avez la parole.

M. Armand Caron (président, Conseil des gouverneurs, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick): Monsieur le président Chong, monsieur le vice-président Godin, que je salue puisqu'il est le député d'Acadie—Bathurst, madame la vice-présidente St-Denis et membres du comité, bonjour.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'invitation à comparaître aujourd'hui devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes. C'est d'autant plus un plaisir pour moi de le faire à titre de président du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, ou CCNB. De plus, le thème de la situation économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire nous interpelle tout particulièrement.

Je n'ai pas à vous convaincre de l'importance des actions touchant les langues officielles au Canada par rapport aux objectifs d'épanouissement des communautés minoritaires. Dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick, cela contribue à diverses initiatives à tous les niveaux, visant ainsi la vitalité et le développement économique de nos communautés.

Je vais donc vous parler brièvement de notre institution de formation, des données que nous avons sur sa contribution économique sur le plan provincial, des défis auxquels elle fait face dans l'exécution de son mandat, pour terminer avec quelques pistes de solutions et des recommandations afin de pouvoir relever ces défis avec nos partenaires.

En tant qu'institution de formation technique et professionnelle, le CCNB contribue depuis 40 ans à l'épanouissement de la société acadienne et francophone de la seule province officiellement bilingue au pays.

Notre communauté constitue un tiers des quelque 750 000 habitants de la province. Pourtant, ni la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, ni la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, ni l'inscription dans la Charte canadienne des droits et libertés du principe de l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick n'ont su apporter, dans les faits, l'égalité et le niveau de développement économique tant souhaités.

Récemment, en 2010, la Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick nous a finalement dotés de notre société collégiale autonome en français, remplaçant ainsi une structure bilingue telle qu'elle était préconisée jusqu'alors.

La mission du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est de contribuer à l'épanouissement des personnes et de la société acadienne et francophone en offrant des programmes de formation axés sur les compétences qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi, en soutenant des activités de recherche appliquée qui stimulent les processus d'innovation et en nous engageant activement au sein de nos communautés. Cela se traduit par plus de 92 programmes de formation technique et professionnelle offerts dans nos cinq campus, qui sont en adéquation avec les besoins du marché.

En 2012-2013, le CCNB a accueilli plus de 8 560 étudiants dans sa programmation régulière et en formation continue, et affichait un taux de placement de 86 % durant l'année suivant l'obtention du diplôme.

Une étude récente menée par l'Economic Modeling Specialists International sur l'impact de la présence du CCNB dans la province démontrait qu'en 2012-2013, le CCNB comptant plus de 700 employés et un budget de 60 millions de dollars, l'effet global du CCNB et de la productivité de ses étudiants dans l'économie du Nouveau-Brunswick était de 400,5 millions de dollars, un montant équivalant à environ 1,4 % du produit intérieur brut de la province. La masse salariale était de 44 millions de dollars. Le taux de rendement des investissements des contribuables de la province dans le CCNB était de 3,6 %. Chaque dollar dépensé a eu les résultats suivants: 4,50 \$ de rendement pour les étudiants grâce aux revenus perçus pendant toute leur vie, et 5,40 \$ de rendement pour la société grâce aux revenus provinciaux additionnels et aux économies sociales.

Le contexte socioéconomique est préoccupant. Une étude a été menée en 2012 par le professeur Maurice Beaudin, économiste à l'Université de Moncton, portant sur les besoins et les tendances du marché de l'emploi et de la formation de la main-d'oeuvre dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Selon les résultats, on retrouve plus de 70 % de la population acadienne et francophone dans cette partie essentiellement rurale de la province. Il en ressort que présentement, l'économie du Nord du Nouveau-Brunswick est confrontée à un déclin démographique, à un taux de chômage élevé et à un faible taux d'alphabétisme et d'éducation de sa population. Bien que de

bons emplois soient disponibles, les entrepreneurs peinent parfois à les pourvoir.

À part notre campus de Dieppe, qui bénéficie d'un meilleur climat économique dans le sud-est de la province, les quatre autres campus du CCNB sont situés dans le Nord du Nouveau-Brunswick, soit à Bathurst, à Campbellton, à Edmundston et dans la Péninsule acadienne, au sein d'une région dite de ressources où l'économie est basée sur les mines, la forêt, la tourbe et la pêche. Or, les changements structurels économiques importants qui se sont produits au cours des 20 dernières années font en sorte que la région est en voie de transition sur le plan économique.

- (0850)

Il en résulte des tendances lourdes qui nous préoccupent, dont l'exode des jeunes des régions du Nord du Nouveau-Brunswick vers l'Ouest canadien et vers les corridors urbains du Sud du Nouveau-Brunswick, ainsi que le vieillissement de la population, qui est un effet principal de l'érosion de jeunes cohortes qui compromet l'offre de travailleurs qualifiés. Une troisième tendance liée à l'éducation fait en sorte que nous avons un faible taux de littératie et de diplomation ainsi qu'un pourcentage élevé de personnes inactives et sans diplôme ou certificat.

Dans ce contexte, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick signale depuis plusieurs années que les employeurs de la région font face, parmi les plus grands défis de leur développement, à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en ce qui a trait non seulement aux connaissances spécialisées, mais également aux compétences comme l'adaptabilité et la capacité de travailler en équipe.

Maintenant, je vais vous signaler des recommandations pour des pistes d'action.

Il est clair qu'à l'heure actuelle, la région du Nord du Nouveau-Brunswick est mal préparée pour faire face aux changements structurels de l'économie. Le CCNB y voit toutefois des occasions de positionnement à l'égard de la formation, du développement institutionnel et de l'innovation.

Considérant la place et le rôle important du CCNB dans le cadre du Plan d'action de développement économique du Nouveau-Brunswick et de la Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'oeuvre du Nouveau-Brunswick 2013-2016, le CCNB est en mesure de présenter des recommandations pour des pistes d'action à approfondir.

Il apparaît donc essentiel pour le CCNB de rehausser les compétences des personnes sans formation ou peu formées ainsi que celles des personnes sans emploi ou sous-employées. Le CCNB est prêt à jouer son rôle en concertation avec les principaux acteurs de l'industrie, de la communauté, des gouvernements et des autres établissements de formation.

Pour leur part, les intervenants de l'industrie souhaitent qu'il y ait création de valeur ajoutée dans le secteur des ressources naturelles. Les projets qui s'intéressent à la deuxième et à la troisième transformation des ressources naturelles sont perçus comme étant très porteurs, de même que ceux du secteur de la fabrication industrielle, particulièrement dans le cadre des mégaprojets et des grands chantiers industriels.

De concert avec la province, le gouvernement fédéral peut contribuer directement au rehaussement de l'économie locale grâce à des investissements dans plusieurs secteurs. D'abord, il faudrait accroître le financement de la recherche appliquée et de l'innovation au postsecondaire, et plus particulièrement au collégial. Ensuite, il faudrait investir dans les projets d'infrastructure dans le cadre de Chantiers Canada 2014. Pour le CCNB, cela signifie le maintien des infrastructures actuelles et l'ajout d'espaces de façon à répondre adéquatement aux besoins de formation et de recherche. Troisièmement, il faudrait soutenir le recrutement étudiant à l'échelle internationale et la mobilité des étudiants et du personnel. Quatrièmement, il faudrait financer adéquatement les études par un système de prêts et bourses adapté aux besoins des étudiants. Cinquièmement, il faudrait financer les stages en entreprise. Sixièmement, il faudrait financer la formation en santé en français. Nous recevons déjà des sommes du Consortium national de formation en santé, le CNFS. Nous comptons également sur le financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement, de Patrimoine canadien. Enfin, nous souhaitons l'établissement d'institutions fédérales dans les régions.

En conclusion, il nous paraît évident que, n'eussent été le faible taux d'alphabétisme et le taux élevé de décrochage scolaire dans une province comme la nôtre, le CCNB aurait pu apporter une plus grande contribution à l'essor de la province, car le bassin pour le recrutement au postsecondaire aurait été plus grand aujourd'hui.

En raison de la dénatalité, ces défis face au recrutement vont s'intensifier dans les prochaines années si rien n'est fait pour, d'une part, garder les jeunes à l'école et, d'autre part, pouvoir rejoindre une grande partie de notre population sous-scolarisée.

Cela sera possible en précisant et en contrôlant mieux toute la notion d'accessibilité aux études, de façon à en réduire les obstacles financiers. Il est essentiel de travailler en synergie avec tous les partenaires pour répondre aux besoins des communautés acadiennes et francophones. Il faut absolument que le gouvernement provincial, responsable de l'éducation, fasse de la culture de l'apprentissage et de la formation continue une priorité interministérielle, avec l'appui du gouvernement fédéral grâce aux différents programmes s'adressant aux minorités de langue officielle dans l'ensemble du pays.

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole. Je souhaite bon succès au processus de consultation entamé par le Comité permanent des langues officielles.

• (0855)

Le président: Merci, monsieur Caron.

Nous entendrons maintenant M. Dubé, de la Ville de Moncton.

M. Jacques Dubé (directeur municipal, Ville de Moncton): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous.

[Traduction]

À mon avis, servir en tant qu'élu est l'une des vocations les plus nobles. J'aimerais vous remercier tous de servir le Canada ainsi que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

De plus, j'aimerais plus particulièrement saluer mes deux bons amis, John Williamson et Yvon Godin, qui viennent du Nouveau-Brunswick. Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion de travailler de près avec eux. Je suis toujours ravi de les voir, comme vous tous d'ailleurs.

Merci beaucoup.

[Français]

Merci de cette occasion.

La Ville de Moncton est fière d'être devenue, en 2002, la première municipalité officiellement bilingue au Canada. Cet atout constitue une distinction qui nous permet de vivre un essor économique remarquable, après le krach important que nous avons connu dans les années 1980, à la suite du départ du CN, un de nos plus grands employeurs.

• (0900)

[Traduction]

Monsieur le président, lorsque les ateliers du CN ont fermé, un programme audacieux de développement économique a été mis en oeuvre, sous la direction de dirigeants politiques et communautaires extrêmement motivés et engagés. Nous nous sommes pris en main et nous nous sommes mis au travail, à commencer par l'organisation d'un sommet économique local qui a rassemblé ses dirigeants et a établi les fondations pour l'avenir de Moncton. D'ailleurs, une des personnes participant à l'époque m'a récemment confié que le bilinguisme était « le tout premier attribut commercialisable à avoir été défini et pouvant servir à la reconstruction ».

Au cours des trois dernières décennies, les succès économiques enregistrés par le Nouveau-Brunswick et Moncton peuvent souvent être attribués à une main-d'oeuvre disponible, qualifiée et bilingue. Évidemment, d'autres facteurs entrent en jeu, mais ce que nous avons plutôt bien réussi à faire est de créer des perspectives grâce à la promotion des talents de nos résidents bilingues.

Maintenir un tel niveau de croissance au fil des années n'est pas chose aisée. Si certains sont susceptibles d'attribuer cela à de la chance, ce n'est, le plus souvent, pas le fruit de la magie ou de la chance. La ville de Moncton, en tant que collectivité, a misé sur le bilinguisme et il existe un constat fondamental voulant que l'apprentissage de deux langues constitue un avantage. Cela élargit les horizons, ouvre des portes, et encourage la collaboration et les échanges culturels.

L'inscription même de centaines d'enfants aux programmes d'immersion en français offerts par notre district scolaire anglophone local, ainsi que les nombreux enfants issus de familles exogames qui sont inscrits dans notre district scolaire francophone, démontre que les parents adhèrent à la valeur du bilinguisme dans notre région.

[Français]

Plus de 50 % de notre population parle le français et l'anglais, mais le bilinguisme n'est jamais en soi un fait accompli. Il ne faut surtout pas nous reposer sur nos lauriers.

À Moncton, nous avons un pourcentage important de francophones: environ 35 % des citoyens indiquent le français comme langue maternelle et à peu près 50 % parlent les deux langues. Leur situation en tant que groupe linguistique minoritaire est très réelle. La municipalité est très consciente des efforts continus qu'il faut investir pour veiller à l'épanouissement du français chez nous.

Depuis le Congrès mondial acadien tenu à Moncton en 1994, on remarque l'engagement des francophones du coin. Leur fierté est évidente. Moncton a accueilli avec grand succès le Sommet de la Francophonie en 1999, et d'autres événements de renommée prennent de l'ampleur, comme le Festival Frye, le seul festival littéraire international bilingue au Canada et le plus important au Canada atlantique.

La communauté francophone fait donc maints efforts pour veiller à sa vitalité culturelle et économique, mais que dire de nous en tant que municipalité?

Certains affirment que le bilinguisme ou la dualité linguistique représente des coûts importants dans cette ère de déficits et de compressions budgétaires. La question qu'il faut plutôt se poser est la suivante: pouvons-nous nous permettre d'abandonner l'atout qui nous distingue dans un monde de plus en plus concurrentiel? Pour la Ville de Moncton, les dépenses liées au bilinguisme sont, au contraire, perçues comme des investissements.

Bien sûr, nous avons certaines obligations légales, mais nous ne sommes pas obligés d'embaucher des artistes francophones pour de grandes célébrations communautaires comme la fête du Canada. Nous visons, avec plaisir, un équilibre culturel qui rend hommage à nos deux principaux groupes linguistiques, afin de continuer à offrir à nos résidants l'occasion de vivre des expériences hautes en couleur.

La création, en 1963, de l'Université de Moncton a sans doute contribué au succès des francophones dans ce milieu minoritaire. Des générations d'Acadiens ont obtenu une formation postsecondaire de qualité. Des francophiles provenant d'ailleurs au Canada et du monde entier sont attirés à Moncton pour y faire leurs études et s'y installer à long terme, grâce à la coexistence harmonieuse des deux groupes linguistiques.

[Traduction]

Aujourd'hui, monsieur le président, notre économie régionale profite très certainement des grands établissements ou employeurs francophones, tels que Radio-Canada, le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, et le groupe Imvescor coté en bourse.

La compagnie Assomption Vie, qui se spécialise dans les services financiers et d'assurance, emploie quelque 200 personnes ainsi que plus de 7 000 courtiers, et elle a récemment étendu ses activités à l'Ouest canadien et aux États-Unis. Et c'est sans compter qu'elle a bâti le seul gratte-ciel de notre ville. Nous en sommes fiers, puisque nous n'en avons qu'un.

Des voix: Oh, oh!

M. Jacques Dubé: Un autre exemple intéressant est celui de ShiftCentral, une agence spécialisée dans les technologies et l'information commerciale sur Internet, fondée en 2000 par un promoteur acadien francophone. Située à Moncton, l'agence a depuis pris de l'expansion. Elle a ainsi ouvert un bureau à Boston pour servir un nombre sans cesse croissant de clients américains.

En fin de compte, la langue n'est pas le facteur déterminant en ce qui concerne les investissements. En effet, la rentabilité et un plan d'affaires solide sont des gages de réussite.

Moncton occupe une place de choix grâce à son emplacement et à son caractère bilingue, pour appuyer la centralisation des tâches administratives gouvernementales — en administration, par exemple — et devenir un acteur clé dans le cadre du lancement de l'Accord de libre-échange Canada-Europe, ou AECG. Nous avons également la chance d'avoir un sous-secteur prospère, celui des services de traduction.

Pour conclure, en tant que municipalité, nous sommes conscients qu'il y a toujours des moyens de faire mieux, et notre comité Bilinguisme à Moncton, récemment mis sur pied, cherche des façons d'améliorer l'expérience des résidants dans son ensemble. Si vous souhaitez en savoir plus, j'ai donné à votre greffière une brochure qui explique ce qui a été mis en place pour faire la promotion de l'affichage bilingue dans notre collectivité.

Monsieur le président, les citoyens de Moncton bénéficient généralement d'un bon service dans les deux langues officielles, qu'ils se rendent dans une entreprise publique ou privée. En effet, notre environnement peut être davantage défini comme étant un environnement bilingue qu'une force dynamique clairement établie avec l'anglais d'un côté et le français de l'autre. Certains de nos entrepreneurs les plus prospères ont instauré le changement culturel, à l'appui du bilinguisme. Je cite l'exemple de Larry Nelson de Lounsbury, un anglophone qui a pris les devants pour veiller à ce que Moncton soit une ville bilingue et que les services soient offerts en français et en anglais.

En outre, le secteur privé apprécie notre démarche de collaboration axée sur le bilinguisme, notamment dans le cadre de la sensibilisation des investisseurs à la composition linguistique de notre ville et de notre région. La ville a pour philosophie de montrer l'exemple. Cela signifie que nous encourageons et valorisons le bilinguisme et, par extension, l'utilisation du français dans le milieu culturel et le secteur des affaires.

Au bout du compte, les résidants nés à Moncton et les nouveaux arrivants ne sont pas seulement fiers du caractère bilingue de la collectivité; ils en reconnaissent les nombreux avantages.

● (0905)

[Français]

Je vous remercie. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Dubé.

[Traduction]

Maintenant, passons à M. Colford, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick.

M. Patrick Colford (président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick): Merci beaucoup, monsieur le président.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, la FTTNB, se réjouit de cette occasion qui lui est offerte de présenter au Comité permanent des langues officielles son point de vue sur la situation économique des communautés linguistiques du Canada en situation minoritaire.

Créée en 1913, la FTTNB est devenue la principale organisation centrale de travailleurs. Elle représente aujourd'hui 40 000 membres, 18 syndicats distincts, 378 sections locales et 7 conseils du travail de district disséminés dans toute la province. Presque tous les syndicats des secteurs industriels et publics ayant des membres dans la province ont des sections affiliées à la fédération. Cette vaste diversité de membres oblige la FTTNB à traiter des enjeux et des problèmes qui ont une incidence sur les travailleurs, leurs familles et leurs communautés.

Je suis très fier de dire que la FTTNB est une organisation bilingue, comme le garantissent ses statuts. Tous nos documents sont publiés dans les deux langues officielles et nous offrons un service de traduction simultanée à toutes les séances du conseil exécutif, aux conférences et aux congrès. Nous croyons que cela est essentiel pour assurer la pleine participation des deux groupes linguistiques afin que nous puissions remplir pleinement notre mandat et améliorer le bien-être économique et social des travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Je suis aussi un membre actif de la Coalition de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick. L'analphabétisme est un problème dans notre province, puisque 60 % de nos concitoyens âgés de 16 ans et plus ne possèdent pas les capacités de lecture et d'écriture dont ils ont besoin pour fonctionner au quotidien. Ces lacunes ont évidemment une incidence directe sur l'employabilité de ces personnes et sur la croissance économique de la province.

Les données de Statistique Canada démontrent que les francophones sont particulièrement touchés, puisque 66 % d'entre eux ont de la difficulté à comprendre un texte élémentaire comparativement à 50 % chez les anglophones. La coalition d'alphabétisation a été informée verbalement qu'à compter de juillet, le financement que nous verse le gouvernement fédéral sera entièrement coupé, mais nous n'en avons pas encore eu la confirmation par écrit. Cela veut dire que le budget de la coalition sera amputé de 90 % de ses fonds.

Comme l'ont souligné d'autres témoins entendus par le comité, les francophones du nord du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec des problèmes socioéconomiques particuliers. La FTTNB craint que la réforme de l'assurance-emploi annoncée en 2012 ne fasse qu'exacerber ces problèmes. Au Nouveau-Brunswick, la nature saisonnière de l'emploi, en particulier dans le nord, est inhérente à l'économie, tout simplement. Il est très important de préciser que les travailleurs, eux, ne sont pas saisonniers; seul le travail l'est.

Chaque année, les travailleurs des secteurs des ressources naturelles et du tourisme, de certains ministères du gouvernement ou d'autres entreprises sont mis à pied par leurs employeurs pour une certaine période parce qu'il n'y a carrément plus de travail pour eux. Ces travailleurs préféreraient évidemment travailler toute l'année, mais à cause de la nature saisonnière de leur travail, ils dépendent de l'assurance-emploi durant la saison d'inactivité. Depuis la réforme de 2012, ils sont classés dans la catégorie des « prestataires fréquents » et ils ont beaucoup plus de difficulté à être admissibles aux prestations.

Comme d'autres témoins l'ont fait remarquer, même si les francophones ne représentent que 32 % de la population du Nouveau-Brunswick, ils constituent néanmoins 40 % de la main-d'oeuvre dans les secteurs primaires de l'agriculture, des forêts et de la pêche — des secteurs qui offrent des emplois saisonniers indispensables à la croissance économique de la province. Si ces travailleurs saisonniers ne peuvent être admissibles aux prestations d'assurance-emploi, ils iront chercher du travail ailleurs.

Selon les données du dernier recensement, le Nouveau-Brunswick comptait 751 000 habitants en 2011, une hausse par rapport aux 730 000 en 2006. Les données publiées en septembre 2013 par Statistique Canada indiquent toutefois que la population de la province a chuté à 750 000 habitants, tandis que la population de l'Alberta gagnait plus de 200 000 habitants.

Compte tenu de ces données, il est fort probable que les nouvelles règles de l'assurance-emploi aient favorisé le déclin démographique et que cette tendance se poursuive. Le groupe consultatif mis sur pied par les premiers ministres de l'Atlantique étudie actuellement les répercussions de la réforme de 2012 sur le régime d'assurance-emploi, et nous attendons son rapport avec impatience.

● (0910)

Un autre sujet de préoccupation pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick est l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans la province. Cette question est liée autant aux droits de la personne qu'au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'écart du salaire horaire entre les femmes et les hommes est de 11,7 %. Autrement dit, les femmes du Nouveau-

Brunswick gagnent 11,7 % de moins que les hommes. De plus, 67 % des femmes qui font partie de la population active travaillent dans le secteur privé où il n'existe pas de réglementation en matière d'équité salariale.

Nous ne disposons pas de statistiques sur le pourcentage de femmes francophones touchées, mais ce que nous savons, en revanche, c'est qu'au Nouveau-Brunswick, 35 % des femmes francophones n'ont pas terminé leur cours secondaire, comparativement à 25 % chez les anglophones, et que 23 % des femmes francophones détiennent un diplôme d'études secondaires, comparativement à 30 % chez les anglophones.

En 2006, le gouvernement fédéral a réduit le budget de Condition féminine Canada et modifié le mandat de l'organisme afin de l'empêcher de financer des projets de recherche et de défense des droits. En avril 2010, la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick a appris que Condition féminine Canada ne financerait plus ses projets.

Malheureusement, de nombreux groupes de défense des droits des femmes partout au Canada ont également été victimes des coupes budgétaires décrétées par le gouvernement fédéral. En raison de ces compressions budgétaires, il est beaucoup plus difficile pour la Coalition pour l'équité salariale de faire son travail de promotion d'une loi qui réduirait l'écart salarial et qui rendrait justice à toutes les femmes du Nouveau-Brunswick dans leur milieu de travail.

En terminant, je remercie à nouveau le comité d'avoir invité la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick à faire ce bref exposé. J'espère que vous tiendrez compte de nos préoccupations dans les recommandations que vous présenterez au gouvernement.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Colford.

[Français]

Nous allons maintenant passer à la période des questions et commentaires. Nous disposons d'une heure quinze minutes.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos amis du Nouveau-Brunswick qui sont parmi nous aujourd'hui. Mes collègues m'ont demandé plus tôt si je voulais poser toutes les questions, étant donné que les témoins étaient tous du Nouveau-Brunswick. Je leur ai répondu que c'était un travail d'équipe et qu'ils ne s'en tireraient pas aussi facilement.

C'est un plaisir de vous recevoir dans le cadre de cette étude, qui est importante. Nous étions bien d'accord pour la faire.

Je vais commencer par vous, monsieur Caron. Vous avez beaucoup d'expérience dans le domaine de l'éducation. Vous avez été directeur du campus de Shippagan de l'Université de Moncton. Vous connaissez très bien le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Mes questions vont s'adresser à l'un et à l'autre. C'est un beau groupe de témoins qui a été réuni aujourd'hui. On touche aux domaines collégial, universitaire, municipal ainsi qu'à celui des travailleurs.

Sans en dire plus, j'avoue être très jaloux de la ville de Moncton. En effet, les gens partent du Nord du Nouveau-Brunswick pour aller y travailler, ce qui a pour effet de vider nos régions rurales.

À l'intention de ceux qui ne le connaissent pas, je dois dire que M. Dubé vient de la région de Beresford. Il a fait la traversée à la nage entre Grande-Anse et Paspébiac dans le cadre d'une compétition internationale. C'est donc un bon nageur. Ça fait longtemps que je le connais. Il représentait les municipalités chez nous.

Je vais maintenant passer aux questions importantes. Qu'est-ce que le collège pourrait faire de plus? Comment le gouvernement pourrait-il aider les collèges à former nos étudiants?

La mobilité des travailleurs fait partie du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Je n'aime pas parler de cela, dans un sens, mais même si nous ne voulons pas que nos travailleurs partent, la réalité est ce qu'elle est. Certains jeunes suivent une formation et vont ensuite travailler dans l'Ouest. Ils suivent un horaire selon lequel ils travaillent pendant 14 jours, puis ils reviennent chez nous pendant 10 jours. Nos jeunes reçoivent un apprentissage chez nous, mais l'économie de notre région ne permet pas de leur offrir un emploi.

Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire de plus?

Cette question s'adresse également au représentant de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick. Auparavant, le gouvernement offrait de bons programmes de formation, par exemple dans le cadre de l'assurance-emploi. Les gens pouvaient suivre un programme d'alphabétisation, par exemple, pendant la période où ils recevaient des prestations. Ils ne payaient pas pour suivre le programme.

Comment le gouvernement pourrait-il contribuer à la formation de nos jeunes afin que ceux-ci puissent accéder au marché du travail?

Je vais commencer par vous, monsieur Caron. J'aimerais ensuite entendre les commentaires de M. Colford.

• (0915)

M. Armand Caron: Merci, monsieur Godin.

Il y a quand même une forte proportion de jeunes qui poursuivent leurs études après avoir terminé leur secondaire, que ce soit au niveau collégial ou universitaire. Comme vous venez de le mentionner, notre défi concerne davantage le fait que les gens en milieu rural n'atteignent pas souvent le niveau du secondaire. Ils n'ont pas reçu une formation de base. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick souhaiterait offrir des programmes d'aide à tous ces gens afin de leur permettre de parfaire leur éducation. Je suis d'accord avec vous là-dessus.

Une étude effectuée par le professeur Beaudin a révélé que, dans les 10 dernières années, plus de 142 000 emplois créés en Atlantique nécessitaient une formation postsecondaire, alors que seulement 4 000 autres emplois créés nécessitaient moins que le secondaire. Cela nous dit qu'il faut continuer à éduquer et à instruire notre population.

Vous avez parlé de programmes en ce sens. Depuis deux ans, nous intervenons assez intensivement auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour recevoir de l'aide afin de rejoindre la population là où elle est, car elle ne viendra pas nécessairement cogner à notre porte. Notre institution aimerait recevoir de l'aide pour orienter cette population. Parfois, les gens n'ont pas un niveau d'instruction suffisant et ils ont besoin d'accompagnement afin de savoir vers quelle carrière ils pourraient se diriger ou se réorienter. Vous savez comme moi que la base économique du Nord du Nouveau-Brunswick a vraiment changé dans les dernières années. Par conséquent, il y a beaucoup de gens qui doivent se réorienter. C'est là que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral pourraient venir appuyer une institution comme la nôtre.

Ça, c'est pour la population qui a besoin d'éducation.

Il est évident que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a également besoin d'aide relativement aux entreprises qui veulent innover. On sait que la clé, à l'avenir, sera l'innovation. De ce point de vue, comme je l'ai mentionné dans ma présentation, nous fondons de grands espoirs sur le financement de la recherche appliquée. C'est une nouvelle mission que s'est donnée le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pour accompagner nos entrepreneurs.

Il reste qu'à la base, une grande partie de notre population a besoin de retourner sur les bancs d'école.

• (0920)

[Traduction]

M. Yvon Godin: J'aimerais entendre M. Colford à cet égard.

Vous avez parlé d'assurance-emploi. Vous dites que 35 % des francophones sont touchés en comparaison à 25 % des anglophones. Tout comme moi, vous avez déclaré que dans le nord, la plupart des emplois sont saisonniers. Je dis souvent qu'on ne peut pas pêcher le homard sur la rue Yonge à Toronto. On ne peut pas pêcher la morue sur la rue Sainte-Catherine à Montréal. La morue, on la pêche dans la Baie-des-Chaleurs.

Il y a des gens qui ont abandonné l'école pour travailler dans les usines de transformation du poisson... À l'époque, on n'avait pas besoin d'un diplôme pour prendre un hareng et le mettre dans une boîte, et on n'avait pas besoin d'une 12^e année pour intégrer le secteur de la pêche au homard et tout le reste.

Que peut-on faire, peut-être en mettant à profit l'assurance-emploi, pour aider les travailleurs qui reçoivent des prestations à profiter de programmes d'alphabétisation? Croyez-vous que ce serait une bonne idée que les gouvernements lâchent un peu de lest. Les gouvernements pourraient prendre davantage de fonds de l'assurance-emploi et au lieu de s'en servir pour rembourser la dette — comme je l'ai dit plusieurs fois, ce faisant, ils volent l'argent des travailleurs —, ils pourraient utiliser cet argent pour permettre aux gens de retourner au travail. Il pourrait s'agir, par exemple, de formation collégiale pour la deuxième ou troisième transformation.

Croyez-vous que ce serait une bonne initiative de la part du gouvernement?

Le président: Merci, monsieur Godin.

Monsieur Colford, vous avez la parole.

M. Patrick Colford: Je suis plutôt d'accord. J'ai grandi dans le Nord, et la plupart des gens n'ont même pas de diplôme d'études secondaires. C'est une bonne idée. Comme je l'ai dit, une grande partie des gens n'ont pas de diplôme d'études secondaires, et c'est surtout vrai dans le cas des femmes francophones. On a besoin de fonds pour offrir davantage d'éducation. Mais il faut aussi aller un peu plus loin, car nous avons besoin d'une stratégie industrielle dans le Nord. Nous avons besoin d'un plan et, à l'heure actuelle, nous n'en avons pas.

J'ai suivi le programme d'apprentissage et, il y a 15 ans, j'ai eu accès à des débouchés. Dans l'ensemble, ces débouchés n'existent plus, et je pense que c'est attribuable à la mentalité qui met en opposition le nord et le sud dans notre province et à la mentalité d'aller dans l'Ouest.

L'année dernière, j'ai discuté avec un groupe de dernière année à Blackville, une très petite localité, et j'ai posé la question: « Qu'allez-vous faire après l'école? » La plupart des élèves ont dit qu'ils allaient se rendre dans l'Ouest pour chercher du travail. Je leur ai demandé: « Pourquoi aller dans l'Ouest? Qu'allez-vous faire là-bas? » Certains ont répondu: « Je ne sais pas. Il y a des emplois disponibles dans l'Ouest. Et il n'y a pas d'emplois ici ». Alors beaucoup de jeunes se déplacent vers l'Ouest, ils commencent des programmes d'apprentissage, ils font leurs blocs de travail et ils ne peuvent pas rentrer à la maison avant d'avoir terminé leurs blocs et d'être devenus compagnons d'apprentissage. Il s'agit d'un gros problème.

Les provinces maritimes ont conclu une entente. Si un second bloc de travail est attribué, on peut revenir en Nouvelle-Écosse, et la formation sera reconnue. Mais, encore une fois, les jeunes et les travailleurs sont poussés à aller voir ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick. Cela ne règle pas notre problème.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici ce matin.

Monsieur Caron, vous avez beaucoup parlé d'éducation. Vous avez dit qu'au Nouveau-Brunswick, les emplois de l'avenir nécessiteraient des études supérieures.

Est-ce que la population réalise à quel point il est important d'inciter nos jeunes à finir au moins leur secondaire et à peut-être entreprendre des études collégiales de trois, quatre ou cinq ans pour pouvoir occuper ces emplois? Sinon, par qui ces emplois seront-ils occupés? Est-ce que ce seront des gens de l'extérieur de la province qui les occuperont?

M. Armand Caron: Merci.

Nous parlons beaucoup de la formation de nos gens afin qu'ils puissent décrocher un emploi. Pourtant, ce qui est un peu curieux, c'est qu'il y a tout de même beaucoup d'emplois. Je lisisais ce matin un article de *L'Acadie Nouvelle*, journal francophone du Nouveau-Brunswick, où il était question d'un sommet sur l'emploi qui se tient actuellement au Nouveau-Brunswick. On pouvait y lire que dans les 10 prochaines années, il était possible que 40 000 emplois nécessitant certaines qualifications ne puissent pas être pourvus. Ce n'est donc pas uniquement le manque de formation qui est en cause. Il faut également songer à offrir la formation qui sera nécessaire pour pourvoir les emplois qui auront été créés par le départ à la retraite de plusieurs personnes.

Pour répondre à votre question, je dirais que les gens réalisent que l'économie du Nouveau-Brunswick change, particulièrement dans le nord de la province, qui dépend beaucoup des ressources naturelles. Maintenant, les entreprises ne sont plus en compétition uniquement entre elles, mais également avec celles du monde entier. Elles doivent innover davantage et acquérir davantage de compétences, entre autres choses.

Il faut aussi changer la culture au sein de notre population. Je m'explique. Auparavant, quand nos jeunes terminaient leur secondaire, s'ils réussissaient bien, ils devaient aller à l'université; s'ils réussissaient moins bien, ils allaient au collège. Aujourd'hui, les gens réalisent qu'à l'échelle nationale — et ce n'est pas différent dans notre région —, une société équilibrée comme la nôtre a autant besoin de gens de métier et de technologues que d'universitaires.

Même dans les écoles secondaires, il faudra faire évoluer cette culture.

M. Godin a demandé tout à l'heure comment on pouvait aider les gens qui n'avaient pas une formation suffisante pour aller plus loin. Je pense que ces gens auront besoin d'être appuyés en ce sens. On ne peut pas simplement leur dire d'aller s'instruire et que ça débouchera sur quelque chose. Il faut que quelqu'un les accompagne. C'est là que le collège communautaire peut jouer un rôle d'accompagnement dans la formation. Aujourd'hui les gens, surtout les jeunes, réalisent qu'ils ne pourront pas faire leur vie ni réussir leur carrière s'ils ne poursuivent pas leurs études au-delà du secondaire.

• (0925)

M. Jacques Gourde: Vous avez dit que 40 000 emplois allaient devoir être pourvus dans les 10 prochaines années. Le fait que votre province soit officiellement bilingue constitue-t-il un avantage pour les jeunes? Ces emplois seront-ils pratiquement tous bilingues? Sinon, dans quelles proportions seront-ils bilingues?

M. Armand Caron: Je n'ai pas de données à ce sujet. Évidemment, cela peut varier selon la région de la province. À tout le moins, je ne crois pas que cela constitue un handicap pour beaucoup de gens bilingues intéressés par ces emplois. À mon avis, le problème ne touche pas tant la langue que les compétences.

M. Jacques Gourde: Dans votre région, le bilinguisme pourrait-il constituer un tremplin dans certains domaines? Si oui, dans lesquels?

M. Armand Caron: Le bilinguisme de la population constitue de toute évidence une force de la province pour attirer des entreprises.

M. Jacques Gourde: Ma prochaine question s'adresse à M. Colford.

J'aimerais savoir si le milieu syndical soutient aussi les jeunes en leur envoyant le message voulant qu'il est rentable d'investir trois ou quatre ans de sa vie, surtout quand on a entre 16 et 22 ans, pour acquérir les compétences qui leur permettront par la suite de profiter d'un meilleur niveau de vie et, de surcroît, de rester dans leur province. Lorsque ces emplois seront disponibles, la province aura besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée. Tôt ou tard, les employeurs exigeront ces compétences.

[Traduction]

M. Patrick Colford: Pour être bref, je dirais qu'il y a plusieurs possibilités. Mais, comme tous ici le savent, l'éducation postsecondaire n'est pas faite pour tout le monde. Et c'est là qu'il y a un manque, selon moi. Le gouvernement met surtout l'accent sur la formation universitaire, mais je reviens à ce que je disais sur la stratégie industrielle. Certaines personnes sont plutôt faites pour le travail manuel et elles ont besoin de ces programmes d'apprentissage. Elles ont besoin d'un coup de pouce, de cette instruction, même s'il s'agit seulement d'une attestation de connaissances générales, de connaissances de base et simples.

Il existe certains programmes, mais ils ne vont pas assez loin.

[Français]

M. Jacques Gourde: En ce qui concerne les programmes de formation de travailleurs manuels, qu'il s'agisse de travailleurs de la construction, de plombiers ou d'autres corps de métier, vous avez raison de dire que ce genre de travail nécessite beaucoup de dextérité manuelle. Cependant, les outils d'aujourd'hui sont tellement de haute technologie qu'il importe d'amalgamer les deux réalités.

Les jeunes de quatrième secondaire du Nouveau-Brunswick ont-ils accès à des cours de métier ou doivent-ils s'exiler dans d'autres provinces pour suivre ces cours? Est-ce la masse critique qui n'est pas suffisante pour justifier l'offre de cours de métier dans la province?

• (0930)

[Traduction]

M. Patrick Colford: Je pense que la masse critique existe, mais je ne crois pas que ce que vous venez de décrire est en place. Cela étant dit, prenez l'exemple d'un mécanicien. Pour devenir mécanicien aujourd'hui, on a besoin de beaucoup plus de connaissances informatiques et technologiques qu'il y a 30 ans, par exemple.

Donc, oui, je pense que les collèges communautaires font du bon travail, mais certaines personnes n'ont pas accès à ces possibilités pour des raisons inconnues. Je sais que le Nouveau-Brunswick a mis sur pied le Programme d'apprentissage pour les jeunes du Nouveau-Brunswick, ou le PAJNB. À l'heure actuelle, il est offert à Saint John et on souhaite pouvoir l'offrir ailleurs.

Les programmes existent, dans une certaine mesure, mais ils ne vont pas assez loin. Il reste beaucoup à faire, surtout pour les gens du Nord. Ils suivent une formation et ils ne reviennent pas. On peut encore faire le lien avec une stratégie industrielle. Il n'y a rien qui les attend dans le Nord, et c'est ça, le vrai problème.

À la blague, on entend souvent dire qu'au Canada, le gouvernement oublie qu'il y a des gens à l'est de Montréal. Parfois, au Nouveau-Brunswick, le gouvernement oublie qu'il y a des gens au nord de Fredericton. On a vraiment besoin d'un changement.

Le président: Merci beaucoup.

Madame St-Denis.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Je vous remercie, monsieur le président.

Les problèmes touchant le décrochage scolaire, la littératie, la situation des femmes sur le marché du travail et le manque de connaissances sont certes graves, mais ils relèvent, à mon avis, de la compétence des provinces. C'est donc aux provinces qu'il faut s'adresser si l'on veut avoir des programmes pour que la situation s'améliore. Par conséquent, mes questions ne porteront pas sur ce sujet, même si la situation m'apparaît un peu alarmante.

Monsieur Caron, j'aimerais savoir si le collège participe aux efforts de modernisation des métiers dans des secteurs traditionnels, comme les pêches et la forêt. Est-ce que le collège fait des efforts pour moderniser les compétences des futurs travailleurs de ces secteurs, par exemple en matière d'informatique?

M. Armand Caron: Madame St-Denis, la mission du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est essentiellement de répondre aux besoins de formation. Si ces besoins évoluent, il faut nous ajuster en conséquence.

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick travaille en partenariat avec l'industrie pour bien saisir quels sont les besoins évolutifs du marché. Notre région est axée sur les ressources, que ce soit les mines, la forêt ou la pêche. Ce milieu évolue beaucoup et il faut adapter notre formation afin de bien répondre aux besoins actuels et futurs.

Je dois dire que nous n'avons pas la prétention de faire ça seuls. Nous devons travailler en partenariat avec d'autres institutions. Dans le domaine de la recherche, la transmission des connaissances doit être actualisée, mais il faut également faire avancer les connaissances. C'est là que la recherche appliquée joue un rôle important. Dans

ce contexte, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick travaille en partenariat avec l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'avec des universités à l'extérieur de la province, par exemple l'Université Saint Mary's, en Nouvelle-Écosse, et l'Université Laval.

Mme Lise St-Denis: À quel point le gouvernement fédéral collabore-t-il avec les institutions francophones en vue de développer le sens des affaires chez les Acadiens? Y a-t-il des programmes spéciaux du gouvernement fédéral susceptibles d'aider ces institutions dans le sens de ce que vous avez dit?

M. Armand Caron: Actuellement, il y a du financement qui nous vient de Patrimoine canadien.

Mme Lise St-Denis: Vous parlez de la feuille de route.

M. Armand Caron: Comme institution de formation, nous recevons de l'aide financière par l'entremise du Programme des langues officielles dans l'enseignement.

Je sais que le secteur de l'éducation relève de la compétence provinciale, mais parfois, l'aide peut provenir d'autres ministères que Patrimoine canadien, que ce soit au palier fédéral ou provincial. On a parlé du Nord du Nouveau-Brunswick, qui est rural. D'autres ministères pourraient peut-être aider notre région et notre province en mettant sur pied, par exemple, une politique sur la ruralité qui serait beaucoup plus large qu'un programme de formation pointue. On parle beaucoup d'économie, mais il faut aussi tenir compte de la dimension sociale.

• (0935)

Mme Lise St-Denis: Croyez-vous que la formation à distance peut stimuler la réussite scolaire des francophones?

M. Armand Caron: Oui. Le Nouveau-Brunswick a une petite population répartie sur un territoire assez vaste; elle est dispersée. Nous pouvons rejoindre beaucoup de gens grâce à l'enseignement à distance. Le nombre de professeurs n'est pas suffisant pour donner de la formation partout. Dans ce contexte, l'enseignement à distance est très important.

Mme Lise St-Denis: Je vais maintenant m'adresser à M. Dubé.

Excusez-moi si je me dépêche, mais mon temps de parole est limité.

Dans les communications entre francophones et anglophones de Moncton, reste-t-il des stigmates découlant du racisme institutionnel que vous avez vécu avec le maire Jones? La communication est-elle rétablie ou est-elle encore difficile? On dit que c'est une ville bilingue et ça paraît bien, mais qu'en est-il dans la réalité quotidienne?

M. Jacques Dubé: Ça va toujours bien à Moncton. Cette mentalité est disparue depuis longtemps. La Chambre de commerce du Grand Moncton est une organisation bilingue. Elle inclut des entrepreneurs anglophones et francophones, qui travaillent très bien ensemble. Le conseil municipal actuel de Moncton comprend 11 membres, dont 6 sont des francophones. Dans les années où M. Jones était en poste, je crois qu'il y en avait 1 sur 11.

La situation a beaucoup changé et c'est surtout grâce à l'économie. Ça va bien à Moncton du point de vue économique. L'économie est diversifiée. À Moncton, il y a autant d'entrepreneurs francophones que d'entrepreneurs anglophones. J'en ai mentionné un tout à l'heure, M. Larry Nelson, qui est propriétaire du Groupe Lounsbury. C'est une grande entreprise qui compte beaucoup d'employés, tant anglophones que francophones. Il y a aussi les Irving. M. Robert Irving est un autre anglophone qui embauche autant des francophones que des anglophones. Il a autant d'activités à Dieppe, qui est officiellement francophone, qu'à Moncton.

Actuellement, je ne vois pas de problème de communication entre anglophones et francophones.

Mme Lise St-Denis: Vous dites que six membres du conseil municipal sont francophones.

M. Jacques Dubé: Oui.

Mme Lise St-Denis: Quel est le pourcentage de francophones dans l'administration municipale? Est-ce le même pourcentage?

M. Jacques Dubé: Non, je dirais plutôt que le ratio est de 70 pour 30 environ.

Mme Lise St-Denis: Je suppose que vous voulez dire 70 anglophones pour 30 francophones.

M. Jacques Dubé: C'est exact.

Mme Lise St-Denis: La promotion du bilinguisme se fait-elle aussi auprès des anglophones?

M. Jacques Dubé: Oui. Nous encourageons la communauté des affaires à utiliser un affichage bilingue. Ce groupe est dirigé notamment par Larry Nelson. Nous faisons la promotion du bilinguisme auprès des deux groupes linguistiques. Des organismes comme Entreprise Grand Moncton, la Chambre de commerce du Grand Moncton et Downtown Moncton Centre-ville inc. font également de la promotion dans les deux langues officielles.

Le président: Merci, madame St-Denis.

Madame Bateman, vous avez la parole.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais dire un grand merci à tous les témoins.

Mes questions s'adressent précisément à M. Dubé.

Dans votre présentation, vous avez parlé de l'économie du savoir comme d'une voie d'avenir pour nos jeunes. Vous avez dit investir dans vos employés. Vous avez aussi parlé de la compagnie Assomption Vie et de l'agence ShiftCentral, qui se spécialise dans les technologies et l'information commerciale sur Internet.

Comme vous le savez, j'imagine, notre gouvernement est au...

● (0940)

M. Jacques Dubé: Je m'excuse de vous interrompre, mais nous avons de la difficulté à vous entendre, de ce côté-ci de la salle.

Mme Joyce Bateman: Vous avez dit que l'économie du savoir était très importante pour nos jeunes. Vous savez probablement, monsieur Dubé, que notre gouvernement cible la création d'emplois, la croissance économique et, particulièrement, la prospérité à long terme pour les générations à venir. C'est très important pour nous, comme Canadiens, partout au pays.

Nos recherches nous indiquent que la ville de Moncton est reconnue pour le dynamisme de son économie. Selon votre site Internet, Moncton est l'endroit du Nouveau-Brunswick où le salaire moyen est le plus élevé. Le pourcentage de personnes détenant un

diplôme postsecondaire et le taux d'emploi sont supérieurs à la moyenne nationale. La firme KPMG a indiqué que vous aviez une bonne économie en matière de travail. Sur le plan de la compétitivité des coûts, Moncton arrive au premier rang.

Pourriez-vous me donner plus de détails à ce sujet? Ça m'intéresse beaucoup.

M. Jacques Dubé: Sauf erreur, vous souhaitez que je vous donne des détails sur ce qui explique la réussite de Moncton en tant que municipalité.

Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, Moncton a dû relever des défis, notamment la fermeture d'Eaton et celle des ateliers du CN. En fin de compte, les entrepreneurs de la région se sont pris en main et ont établi un plan. M. Colford vient de dire qu'il faudrait un plan industriel dans le nord de la province. Je suis moi-même du Nord du Nouveau-Brunswick. Je suis né à Bathurst et je connais un peu la situation de ces régions. Tout d'abord, ça prend un plan.

[Traduction]

Sans plan, n'importe quelle voie ferait l'affaire, n'est-ce pas? Au final, on a besoin d'un plan. On a besoin d'orientation.

[Français]

Moncton a réussi grâce à l'esprit d'entrepreneurship. C'est le secteur privé qui a pris les choses en main et qui a établi des stratégies. C'est lui qui a vraiment agi à titre de leader et pris l'économie en main dans une période où l'économie était faible. Il y avait beaucoup de pertes d'emplois; presque toutes les entreprises de la rue Main à Moncton étaient fermées.

On a rapidement réalisé que l'un des atouts était le bilinguisme, c'est-à-dire la grande proportion de main-d'oeuvre bilingue qui existait dans la région du Grand Moncton, ce qui inclut non seulement Moncton, mais aussi la communauté avoisinante de Dieppe et tout le comté de Kent. Le Sud-Est du Nouveau-Brunswick dans son entier offrait une main-d'oeuvre bilingue.

Mme Joyce Bateman: Vous avez décrit votre engagement à l'égard du bilinguisme comme étant un investissement, et non un coût. C'est une différence très importante pour tout le Canada.

● (0945)

M. Jacques Dubé: Oui, absolument. À la Ville de Moncton, nous offrons gratuitement des cours de français à nos employés. Beaucoup d'employeurs encouragent leurs employés à devenir bilingues, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public.

Nous allons de l'avant en matière d'offre de service. Tout le monde doit être servi dans la langue de son choix.

Des investissements ont été faits, tant par la municipalité que par le système scolaire anglophone, qui a établi des programmes d'immersion en français, ou par le système scolaire francophone, qui a encouragé activement les anglophones à s'éduquer en français. Le gouvernement provincial a joué un grand rôle à cet égard auprès des systèmes scolaires.

Cela explique un peu la réussite de Moncton sur les plans économique, social et culturel. C'est ce qui a permis à KPMG, comme vous l'avez dit, d'établir que Moncton était le meilleur endroit au Canada où faire des affaires.

Mme Joyce Bateman: C'est incroyable.

M. Jacques Dubé: C'est parce que nous sommes très diversifiés. Nous pouvons offrir des services dans les deux langues. Nous allons au-delà de ça, dans la mesure où nous essayons de promouvoir aussi le multiculturalisme. L'aspect multiculturel est très important à Moncton. Par exemple, l'Université de Moncton accueille des gens qui viennent de l'Afrique et qui parlent français. Des gens de pays de la francophonie africaine viennent suivre des cours à l'Université de Moncton. Il faut garder ces personnes. Ce sont toutes de bonnes personnes qu'il importe absolument de garder chez nous.

Il existe tout de même un défi à Moncton. Même si nous sommes le meilleur endroit au Canada où faire des affaires, même si nous sommes le moteur économique du Nouveau-Brunswick, selon nos chiffres, il y aura 3 000 postes à pourvoir à Moncton en 2015. En d'autres mots, même si nous avons vidé le nord de la province — de fait, tous ses habitants sont rendus chez nous, moi y inclus —, il manquera 3 000 personnes pour pourvoir des emplois à Moncton. Pourquoi? La réalité est que l'économie va plus vite que la croissance de la main-d'oeuvre. La bulle du baby-boom est en train d'éclater et les autres générations qui suivent ne sont pas aussi fortes en nombre.

Alors, même si nous connaissons de grands succès, nous faisons face à de grands défis. Il faut maintenir ce rythme, maintenir l'économie. C'est un défi de taille.

Plus tôt, M. Colford a mentionné le phénomène de Fort McMurray, dans l'Ouest. On dit aux gens qu'ils doivent aller là-bas. Dans ma carrière, j'ai été sous-ministre du Développement économique du Nouveau-Brunswick pendant six ans. Je suis allé vérifier dans l'Ouest. J'ai invité 50 personnes qui venaient du Nouveau-Brunswick et qui s'étaient installées à Calgary. J'ai fait le même exercice à Toronto, à Ottawa, à Montréal et à Vancouver. J'ai découvert qu'une fois que les gens avaient déménagé là-bas, s'ils ne revenaient pas chez nous dans un délai de cinq ans, c'en était fait, ils ne revenaient pas. S'ils sont restés là pendant cinq ans, il y a fort à parier qu'ils ont trouvé l'amour, qu'ils ont acheté une maison et qu'ils se sont fait des amis. Ce n'est pas compliqué. Leurs amis ne sont plus à Shippagan ou à Moncton, mais bien à Calgary ou à Fort McMurray. Alors, ils ne reviennent pas.

Si nous voulons ramener chez nous les gens originaires du Nouveau-Brunswick, il faut le faire rapidement. Autrement, si nous leur donnons la chance de rester là, ils vont y rester pour le reste de leur vie.

Voilà un peu le défi auquel nous faisons face à Moncton.

En revanche, le grand succès de Moncton, c'est l'entrepreneuriat. C'est le secteur privé qui donne l'élan à l'économie.

Le président: D'accord, merci.

Monsieur Chisu, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Cornéliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins pour leurs exposés.

Je m'intéresse surtout à l'exposé de M. Colford. Le taux d'analphabétisme de 60 % est un problème énorme, un constat que je trouve accablant pour un pays faisant partie du G7. M. Caron me dit que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre de la formation technique en français, y compris de la formation dans les métiers spécialisés.

Il s'agit d'éducation postsecondaire. Seuls 40 % des habitants de la province possèdent les connaissances nécessaires pour entreprendre

des études postsecondaires. Que pouvez-vous faire pour augmenter le taux de littératie? Dans les métiers, on a besoin de connaissances de base en mathématiques, pas seulement des connaissances de langue, afin de pouvoir travailler dans la province.

Monsieur Caron, que faites-vous? Sur quels genres de métiers vos cinq campus mettent-ils l'accent? De quelle façon travaillez-vous avec M. Colford pour répondre aux besoins de la province?

Il est inacceptable qu'une province riche comme le Nouveau-Brunswick, où se trouve une statue de homard, je crois — j'y suis déjà allé — se retrouve dans une telle situation. Il est inacceptable que vous ne puissiez pas travailler ensemble pour établir un plan économique et un plan industriel. Il y a aussi des technologues dans la province. Vous avez une centrale nucléaire, pour laquelle vous avez besoin d'employés formés et qualifiés.

Est-ce que vous valorisez les métiers? Quelle formation offrez-vous en anglais et en français? De quelle façon collaborez-vous avec M. Colford? J'aimerais aussi vous entendre sur les trois paliers de gouvernement à cet égard, c'est-à-dire le fédéral, le provincial et l'administration municipale. Comment peuvent-ils travailler ensemble pour sortir la province de cette situation?

● (0950)

[Français]

M. Armand Caron: Je vous remercie.

La question comporte deux volets.

Tout d'abord, en ce qui concerne les métiers spécialisés, ça rejoint la question que Mme St-Denis a posée plus tôt. Nous travaillons en particulier avec l'industrie pour déterminer les besoins au sein des métiers spécialisés. Certains métiers qui existaient auparavant n'existent plus ou ont beaucoup changé. Il faut donc nous adapter. À mon avis, cet aspect répond bien aux besoins du marché.

Par ailleurs, vous avez demandé comment nous pouvions faire face au fait que 60 % de la population est aux prises avec des problèmes de littératie. Pour notre part, nous souhaiterions que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ait le mandat de former aussi bien les étudiants qui ont terminé leur secondaire que ceux qui ne l'ont pas terminé. À un moment donné, le gouvernement a cru qu'il pourrait demander à la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick d'aller chercher tous les gens qui n'avaient pas terminé leur secondaire. À mon avis, il faut aller plus loin. Il faut que ce soit institutionnalisé et qu'on confie ce mandat au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Ce serait destiné à ceux qui n'ont pas atteint le niveau de compétence requis en mathématiques ou en français, ou qui n'ont pas réussi leur secondaire. Chez nous, dans les écoles publiques, on parle de la 12^e année.

On a parlé du taux peu élevé de littératie au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement dans le nord de la province. Nous avons un sérieux travail à faire en ce sens. Il n'y a pas de doute là-dessus.

[Traduction]

M. Cornéliu Chisu: Vous parlez d'éducation et vous parlez des métiers. Dans le domaine de la construction — je suis ingénieur professionnel —, on a besoin d'équipes d'ingénieurs et de technologues. Il faut aussi des travailleurs qui comprennent les projets, parce que les ingénieurs ne peuvent pas mener à bien un projet, à eux seuls.

Compte tenu de ce contexte, je voulais savoir si vous travaillez avec les syndicats, mais aussi avec les secteurs techniques et les secteurs du génie. Je pense que le Nouveau-Brunswick a beaucoup à offrir en matière de main-d'oeuvre et de possibilités; on pourrait réaliser de nombreuses choses dans la province. Certains pays, dont la superficie et la population sont du même ordre de grandeur, arrivent à accomplir bien des choses. Il existe des occasions à saisir.

Je pense qu'il faut vous demander ce que vous pouvez faire pour la province et non ce que la province ou le gouvernement peut faire pour vous. Si vous n'avez pas de proposition pour valoriser la province, le nord et le sud, etc...

• (0955)

Le président: Très bien. Merci beaucoup, monsieur Chisu.

Monsieur Caron, vous pouvez répondre.

[Français]

M. Armand Caron: Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre déjà plusieurs programmes de technologie du génie. Ce qui est important pour nous, c'est d'amener les étudiants qui suivent un programme de deux ans en technologie du génie du bâtiment, par exemple, à poursuivre leurs études par la suite. Présentement, nous travaillons de concert avec l'Université de Moncton pour faire en sorte que ces étudiants tirent parti des deux années de leur programme pour obtenir ensuite un baccalauréat en génie, par exemple, sans avoir à refaire certains cours. Malheureusement, les institutions ne reconnaissent pas tous les crédits que les étudiants ont obtenus ailleurs. En effet, on leur demande parfois de recommencer des cours ou de faire au moins une année sur deux.

Il s'agit de combler les besoins du marché du travail en matière de technologie, mais aussi de donner aux jeunes la possibilité de faire des études plus avancées en vue de poursuivre une carrière.

Le président: Merci.

Monsieur Nicholls, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Dubé.

Pour ce qui est de l'immigration à Moncton, de 1997 à 2001, il y avait 8,8 immigrants par tranche de 10 000 personnes. Pour la période de 2007 à 2011, il y avait 37,5 immigrants par tranche de 10 000 personnes. Cela représente une augmentation de 324 %; pourtant, en 2012, le gouvernement fédéral — et j'aimerais vous entendre sur le rôle plus général du gouvernement fédéral dans l'infrastructure et la culture et sur l'incidence des compressions à Moncton — a fermé le bureau régional de l'immigration, c'est-à-dire le bureau de CIC à Moncton. La stratégie économique d'Entreprise Grand Moncton et les observations que vous venez de faire démontrent que l'immigration, le rapatriement et la rétention sont des priorités pour la valorisation de l'économie de Moncton. Le bureau du gouvernement fédéral aurait certainement pu jouer un rôle à cet égard. Malheureusement, il est maintenant fermé.

J'aimerais vous entendre de façon plus générale à propos des compressions budgétaires et de leur incidence sur le développement économique de Moncton. À part l'immigration, avez-vous remarqué des pertes de financement sur le plan de la culture, du patrimoine, de l'infrastructure ou dans d'autres secteurs, et pourriez-vous commenter la question de l'immigration?

M. Jacques Dubé: Merci beaucoup de votre question.

Premièrement, en ce qui concerne l'immigration, la réalité canadienne fait que des régions comme celle de Moncton ou d'autres à l'extérieur des grands centres ne bénéficient pas de l'immigration autant que nous l'aimerions. Je dirais que Montréal connaît un problème de réfugiés, et non un problème d'immigration. Moncton, au Nouveau-Brunswick, est confronté à un défi en matière d'immigration. La fermeture du bureau de l'immigration à Moncton — et son déménagement à Fredericton — a été sans nul doute décevante. Il est certain que cela n'a pas aidé. Cependant, nous continuons à mettre l'accent sur l'immigration.

Nous venons tout juste d'organiser un sommet sur l'immigration avec l'aide du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral, ainsi que la province, nous ont donné du financement pour organiser un sommet sur l'immigration afin de mettre sur pied une stratégie en matière d'immigration pour le Grand Moncton. Cette stratégie va être adoptée par les municipalités de la région. En fait, la ville de Moncton dispose de deux membres du personnel à temps plein qui s'attellent exclusivement à la tâche d'attirer des immigrants. Lorsqu'ils se lèvent le matin, leur travail consiste à s'assurer que les immigrants qui viennent à Moncton, par l'entremise de divers consulats ou programmes de la province du Nouveau-Brunswick, soient bien accueillis. Nous leur donnons des arguments de vente. Nous les orientons vers différents endroits.

Nous avons des organisations comme MAGMA, une organisation multiculturelle, et CAFi, son pendant francophone. Ces agences sont bien financées par le gouvernement fédéral. Nous ne connaissons pas de difficulté dans ce domaine.

Pour être honnête, là où le bât blesse en matière d'immigration, c'est qu'il n'y a pas, dans les ambassades un peu partout dans le monde, de culture qui incite les immigrants à se rendre dans les zones rurales du Canada. Le Nouveau-Brunswick est une province rurale et Moncton, bien qu'étant une ville, ne compte que 130 000 habitants. C'est une petite ville canadienne. Il faut que les ambassades nous aident davantage en incitant les immigrants à choisir d'autres destinations que Vancouver, Toronto et Montréal.

L'un des aspects de notre stratégie d'immigration consiste actuellement à aller à Toronto et à rencontrer des immigrants qui sont déjà arrivés au Canada afin de les inciter à venir à Moncton. Cela fonctionne. Nous participons à des salons professionnels et à des salons de l'emploi; nous nous rendons à Toronto, Montréal et ailleurs avec notre personnel et nos partenaires afin de dire: « À Moncton, nous avons de vrais emplois à offrir. »

Un autre domaine où le bât blesse en matière d'immigration est sa réalité culturelle. Il y a toujours des employeurs qui sont réticents à se lancer dans un processus qui prend neuf mois, par exemple, pour faire venir un immigrant d'Irlande au Canada et lui offrir un véritable emploi. La réalité, comme je l'ai mentionné plus tôt, c'est que nous avons 3000 postes à combler à Moncton. Il est difficile d'y parvenir lorsqu'il faut attendre neuf mois pour que le candidat sélectionné suive tout le processus du début jusqu'à la fin. Cela ne fonctionne pas très bien. Si l'on pouvait faire quelque chose pour accélérer le processus... Je sais que le gouvernement du Canada y travaille. Le ministre Kenney tente d'accélérer les processus et tout cela, mais il y a encore beaucoup de tracasseries administratives à éliminer dans ce domaine.

Une autre démarche qui pourrait être utile consisterait à mieux informer les ambassades de ce qui est disponible et de collaborer plus étroitement avec les entrepreneurs afin de changer la mentalité selon laquelle les immigrants sont de mauvais employés, que cela va prendre trop de temps et que cela va coûter trop d'argent. Nous devons mettre en place un système plus efficace pour faire venir les immigrants que ce que nous avons actuellement, selon moi.

Je pense que nous avons déjà abordé la question de la fermeture du bureau de CIC en matière d'immigration. Vous avez soulevé quelque chose d'autre, mais j'ai oublié de quoi il s'agissait.

•(1000)

M. Jamie Nicholls: Plus précisément, vous avez dit que les responsabilités des immigrants ont été transférées à d'autres organisations. Recommanderiez-vous que le gouvernement fédéral accorde un financement stable et peut-être accru à ces organisations à la suite de la catastrophe que représente la fermeture du bureau de CIC à Moncton?

M. Jacques Dubé: Je ne peux m'exprimer sur ce sujet car je sais que MAGMA et CAFi sont bien financés. Il est certain que, du point de vue de notre municipalité, toute aide du fédéral est la bienvenue pour appuyer nos efforts.

Pourquoi la municipalité s'occupe-t-elle d'immigration? Eh bien, parce que nous pensons qu'il y a là un vide. Nous n'obtenons pas les résultats que nous souhaitons avoir.

M. Jamie Nicholls: Mais c'est, de toute évidence, un vide qui a été créé par le gouvernement fédéral lorsque celui-ci s'est retiré.

M. Jacques Dubé: En partie, et c'est un aspect du problème, mais en réalité, ce bureau de CIC était là pour traiter des demandes et gérer les relations. Maintenant, les gens doivent se rendre à Fredericton, qui se trouve à une heure et demie de voiture. Cela n'aide pas. Nous tentons maintenant de combler ce vide nous-mêmes.

M. Jamie Nicholls: Mais pour ce qui est de s'assurer que les immigrants restent, vous avez aussi indiqué que vous ne souhaitez pas que Moncton devienne un tremplin vers d'autres villes. Si les immigrants ne parviennent pas à obtenir les services dont ils ont besoin à Moncton...

M. Jacques Dubé: C'est exact.

M. Jamie Nicholls: ... pour y rester, eh bien, ils iront vers une autre ville. Je pense vraiment que c'est l'un des défis que vous avez indiqués, mais merci.

M. Jacques Dubé: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nicholls.

Merci, monsieur Dubé.

Monsieur Daniel

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence.

Dans le même ordre d'idée, j'imagine que le taux de chômage au Nouveau-Brunswick est relativement bas, car vous recrutez beaucoup d'immigrants, etc. Vrai ou faux?

M. Jacques Dubé: Je dirais que c'est faux, simplement car le taux de chômage oscille autour de 10 % dans l'ensemble de la province. Il existe une différence entre le nord et le sud. C'est davantage...

M. Patrick Colford: C'est 21 % dans le nord.

M. Jacques Dubé: Oui, 21 % dans le nord. À Moncton, cela se situe à 7 % dans cette région.

M. Joe Daniel: J'aimerais poursuivre sur la question de l'alphabétisation. Je ne comprends vraiment pas comment quelqu'un peu s'en sortir de nos jours dans un pays comme le Canada sans être capable de lire et d'écrire. Il doit y avoir une raison qui explique ce haut degré d'analphabétisme. La raison pour laquelle je dis cela, c'est que les gens doivent avoir appris à lire. Ce n'est pas quelque chose qu'on apprend à l'école secondaire. C'est quelque chose que l'on apprend à l'école primaire, où on apprend à lire et à écrire, ou du moins les bases de l'alphabétisation, est-ce exact?

Donc, ma question est la suivante: Il doit y avoir suffisamment d'emplois dans la province pour permettre à des gens analphabètes de les occuper et d'y rester. Est-ce vrai ou faux?

•(1005)

M. Patrick Colford: Je pense que c'était vrai à une époque. Comme me l'a dit quelqu'un qui travaillait dans le secteur de la foresterie, il n'était pas nécessaire d'avoir terminé sa 12^e année pour aller dans la forêt et couper une corde de bois en vue de la vendre. Mais de nos jours, avec l'arrivée de la technologie, il faut plus qu'un diplôme d'études secondaires pour faire fonctionner une abatteuse-façonneuse dans les bois. Les gens s'en sortaient sans savoir lire ni écrire. Il y a des membres de ma famille, qui à ce jour, ne savent ni lire ni écrire. Ce n'est pas que j'en suis fier de quelque façon que ce soit, mais c'est comme ça. Parfois, les occasions font défaut.

En outre, on tente tellement d'accélérer les choses aujourd'hui, que certaines personnes sont oubliées — je n'aime pas le dire, mais c'est vrai —, et ce sont ces gens-là qui sont laissés pour compte. Au final, ces gens n'ont tout simplement pas les compétences nécessaires. Vous savez, c'est quelque chose qu'on met de côté, à force de se dire: « Je vais me rattraper ». Mais on devient si frustré — et je pense que cela explique en partie les taux de décrochage — et une fois qu'on atteint ce point de frustration, on se dit tout simplement, « Bon, écoute. C'est fini. Je n'irai pas plus loin. »

M. Joe Daniel: Auriez-vous des observations à faire là-dessus?

[Français]

M. Armand Caron: Concernant l'économie du Nouveau-Brunswick, particulièrement celle du nord de la province, l'autre défi auquel nous faisons face a trait à l'emploi saisonnier. Plus de 25 % de notre population occupe des emplois saisonniers. Je suis d'accord avec M. Godin sur ce qu'il a dit au tout début. En dehors de leur période d'emploi, les gens auraient beaucoup de temps pour poursuivre leur formation et remédier à la situation problématique que vous avez soulevée.

Nous déplorons que 60 % de notre population n'ait pas atteint le niveau 3 de littératie, mais il faudrait faire quelque chose pour y remédier. Il est triste de souligner une telle chose, mais je pense qu'il faut trouver des façons de résoudre le problème. Nous ne pouvons pas seulement donner des statistiques; il faut trouver des solutions. Pour y arriver, nous avons besoin de programmes de formation, et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick serait très heureux de pouvoir apporter sa contribution à cet égard.

[Traduction]

M. Joe Daniel: À la lumière de tout cela, quelles devraient être, selon vous, les priorités des communautés francophones et acadiennes dans le domaine du développement économique? Si ces priorités diffèrent de celles des autres collectivités au Canada, pourquoi pensez-vous qu'il en est ainsi? En fait, avez-vous un plan?

Peut-être que M. Dubé pourrait commencer à nous faire part de ses observations à ce sujet.

M. Jacques Dubé: Désolé, pouvez-vous répéter la question?

M. Joe Daniel: Ma question était la suivante: Quelles sont les priorités des communautés francophones et acadiennes dans le domaine du développement économique? Autrement dit, vous avez parlé d'une stratégie. Vous avez aussi parlé de toutes sortes d'occasions au cours desquelles vous avez eu des rencontres avec des organisations internationales, etc., dans votre province — et dans votre ville, j'imagine. Mais, selon vous, qu'a-t-on créé d'un point de vue stratégique, plus particulièrement pour les communautés minoritaires, afin de favoriser le développement économique?

M. Jacques Dubé: Je pense qu'au bout du compte, la question du développement économique n'est pas une question de langue. Cela dépend vraiment des occasions économiques et du fait d'avoir un bon plan d'affaires. Nous avons, dans la région du Grand Moncton, un certain nombre d'organisations comme le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, dont le siège social se trouve à Moncton, et la Chambre de commerce française au Canada. Nous sommes membres de ces deux organisations. Il y a beaucoup de réseautage entre les entrepreneurs francophones, en général.

Lorsque nous examinons des stratégies de développement économique, nous ne voyons pas les choses vraiment de cet angle. Nous les envisageons davantage du point de vue de notre secteur des services financiers? Nous avons le plus important secteur des services financiers au Canada atlantique. Nous avons le plus important secteur des services financiers à l'est de Montréal, à Moncton. C'est un domaine porteur. La croissance du secteur des services financiers ne repose pas nécessairement sur le fait qu'il soit géré par des francophones ou des anglophones; elle repose sur l'obtention de contrats d'exportation. La Croix Bleue ou l'Assomption Mutuelle-Vie vont aussi chercher des contrats auprès de clients anglophones ou francophones. Cette stratégie est vraiment axée sur le secteur. Nous avons beaucoup de forces dans ce domaine, comme je l'ai indiqué, à savoir celui des services financiers, mais nous avons aussi beaucoup de forces dans le domaine de la logistique. Les plus grandes entreprises de camionnage au Canada sont situées à Moncton. Nous avons aussi un excellent secteur de la santé et un excellent secteur de l'éducation, qu'ils soient financés par le public ou par le privé. Notre stratégie s'articule vraiment autour d'une approche sectorielle plutôt que linguistique.

•(1010)

M. Joe Daniel: Monsieur Colford, à la lumière de votre expérience de représentant des travailleurs, que faites-vous — vous et votre organisation — pour assurer une transition vers les emplois dont on a entendu parler, notamment les entreprises de TI qui ont été créées, etc.? Pour obtenir ces emplois, il faut savoir lire et écrire, il faut avoir reçu une certaine éducation, et il s'agit d'emplois bien rémunérés qui peuvent rester dans votre région.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Daniel

M. Patrick Colford: Personnellement, du point de vue de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, nous siégeons à un grand nombre de comités et de coalitions destinés à aider à renforcer la province et à proposer des solutions. Ces coalitions ou groupes, si vous voulez, ces comités, sont composés d'établissements d'enseignement, de travailleurs, bien évidemment, de représentants d'entreprise et, dans le cadre de cette tâche, comme M. Caron l'a indiqué, la Fédération des travailleurs et des travailleuses est un porte-voix important des intérêts des travailleurs.

C'est ce que nous faisons, mais au final, je pense que le plus grand défi, ce sont ces gens qui n'ont pas les compétences nécessaires et qui... La façon la plus simple d'expliquer les choses, c'est de dire qu'il y a deux types de gens dans bon nombre de collectivités au Nouveau-Brunswick. Il y a ceux qui ont hâte de partir et ceux qui ne veulent pas partir. Nous devons porter notre attention sur ceux qui ne veulent pas partir en nous assurant qu'ils peuvent gagner leur vie pour rester dans leurs collectivités.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Colford.

Monsieur Godin.

[Français]

M. Yvon Godin: Je ne pensais pas prendre la parole de nouveau, mais ce que je viens d'entendre m'a fait réagir.

La réalité, c'est que le Nord du Nouveau-Brunswick s'est vidé. Vous l'avez dit vous-même, monsieur Dubé. Si ça fonctionne bien à Moncton, c'est que la population s'est prise en main, avec l'aide du plan d'action. Le gouvernement était au rendez-vous. Cependant, il n'est pas présent dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement a appuyé la venue de centres d'appels d'entreprises comme Xerox à Moncton, Air Canada à Saint John ou la CIBC à Fredericton. Il y a aussi la Banque de Montréal qui s'est établie à Moncton. Je vous garantis que si le gouvernement avait amené ces institutions à s'établir dans le nord de la province, dans la Péninsule acadienne, on n'en serait pas là aujourd'hui.

Je n'accepte pas qu'on dise que dans le Nord du Nouveau-Brunswick, les gens sont tous analphabètes et que personne ne sait lire ni écrire. En réalité, on décerne 1 300 diplômes chaque année, mais les diplômés vont fréquenter l'Université de Moncton et ne reviennent pas chez nous. Les gens du nord de la province ne sont pas tous des analphabètes. Si on allait à Moncton et qu'on demandait aux gens combien d'entre eux viennent du Nord du Nouveau-Brunswick, on n'aurait pas assez de doigts pour les compter.

Monsieur Dubé, êtes-vous d'accord avec moi?

M. Jacques Dubé: Je suis d'accord en partie, et je vais vous expliquer pourquoi.

D'abord, je conviens que le Nord du Nouveau-Brunswick s'est vidé au profit du sud-est de la province. C'est parce que dans le sud-est, il y avait des emplois et des institutions d'enseignement acadiennes de qualité.

Cela dit, les gens fréquentent aussi le campus de Shippagan de l'Université de Moncton. Comme M. Colford vient de le mentionner, le problème auquel nous faisons face a trait aux emplois qui sont disponibles quand ils ont fini leurs études.

Vous avez dit que le gouvernement n'était pas au rendez-vous dans le nord de la province. Pourtant, les investissements dans le nord sont quand même importants, surtout ceux du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral actuel.

M. Yvon Godin: Monsieur Dubé, avouez que les emplois dans les centres d'appels du Nord du Nouveau-Brunswick étaient rémunérés au salaire minimum.

M. Jacques Dubé: Oui.

M. Yvon Godin: Le salaire minimum, voilà ce qu'on aurait dû changer.

M. Jacques Dubé: Je ne le nie pas. Je veux juste dire...

M. Yvon Godin: De plus, on a fermé le centre d'appels de Postes Canada à Fredericton. Il s'agissait d'emplois rémunérés à 20 \$ l'heure. On a voulu s'en débarrasser, alors on a ouvert un centre d'appels à Bathurst, où les gens étaient payés 12 \$ l'heure. Est-ce vraiment tout ce que le Nord du Nouveau-Brunswick mérite?

Il faut dire les choses comme elles sont. La majorité des francophones vit dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Cette minorité a été piétinée et battue par tous les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du fédéral. En tout respect, pendant qu'on nous donnait de l'aide sociale, le Sud de la province recevait tout.

Le triangle d'or est composé de Fredericton, Saint John et Moncton. L'importante compagnie Irving n'a jamais investi dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Si la compagnie MAJESTA s'était installée dans le Nord du Nouveau-Brunswick, les gens auraient pu y travailler. Si on avait pu transférer la mine Brunswick dans le sud de la province, on l'aurait fait. Si on avait pu amener le poisson dans la rivière Petitcodiac, qu'on surnomme la rivière chocolat, on l'aurait fait. C'est la seule chose qu'on a eue.

Depuis que nous avons perdu ça, aucun palier de gouvernement n'a jamais été au rendez-vous. Le Nord-Est du Nouveau-Brunswick a perdu des gens comme vous, monsieur Dubé.

•(1015)

M. Jacques Dubé: La seule chose que je peux dire, c'est que je crois que vous avez été présent lors de plusieurs annonces d'investissements du gouvernement fédéral dans la Péninsule acadienne. Dire qu'il n'y a pas eu d'investissements du fédéral dans le Nord du Nouveau-Brunswick n'est pas exact.

M. Yvon Godin: Pouvez-vous en nommer?

M. Jacques Dubé: Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a eu beaucoup plus d'activité économique dans le sud-est de la province que dans le nord.

M. Yvon Godin: C'est grâce aux initiatives des gouvernements.

M. Jacques Dubé: Oui.

M. Yvon Godin: C'est bien ça: il y avait un joueur principal.

Maintenant que les mines et les usines de papier ont fermé leurs portes et que nos gens ont délaissé la région, ce serait le temps de faire en sorte que les gens qui restent et qui ont moins d'éducation ne soient pas laissés à rien faire lorsqu'ils sont au chômage. Là-dessus, je rejoins les propos de M. Caron.

M. Daniel se demandait ce qui se passait là-bas, pourquoi les gens étaient analphabètes et ne travaillaient pas. C'est là que se trouve le poisson, faut-il le rappeler, et on ne peut pas le pêcher en hiver, parce que la baie des Chaleurs gèle.

Que fait-on de ces gens? N'êtes-vous pas d'avis que si on donnait de la formation à nos gens dans le domaine de la deuxième et de la troisième transformation des produits qu'il nous reste, cela améliorerait le Nord du Nouveau-Brunswick?

Le président: Merci, monsieur Godin.

Monsieur Caron, vous avez la parole pour un bref moment.

M. Armand Caron: J'aimerais ajouter une chose. Quand je marche le matin et que je vais au quai de Shippagan, qui est le quai le plus important du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait au débarquement, cela m'attriste de constater que tout est envoyé ailleurs pour être transformé. Il y a quelques années, il y avait sept usines de transformation de produits marins à Shippagan. Aujourd'hui, il n'en reste plus une seule. Plus rien n'y est transformé.

C'est un des défis de la région. S'il n'y a plus d'emplois dans la région, il ne faut pas se surprendre de voir les jeunes aller ailleurs.

Le président: Merci.

Monsieur Williamson, vous avez la parole.

[Traduction]

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est comme la pause de la septième manche au baseball. Alors que la réunion tire à sa fin, tout à coup, M. Godin a un regain d'activité.

Des voix: Oh, oh!

M. John Williamson: Merci.

[Français]

Messieurs Caron, Dubé et Colford, je vous salue et je vous souhaite la bienvenue.

Monsieur Dubé, M. Colford a parlé de la ligne invisible qui sépare le Nord du Nouveau-Brunswick du Sud du Nouveau-Brunswick. Où se situe Moncton par rapport à cette ligne?

[Traduction]

M. Jacques Dubé: Eh bien, je pense que c'est clair.

[Français]

Moncton est le moteur économique de la province.

[Traduction]

Cela s'explique surtout par son esprit d'entreprise. En général, je pense que la réussite de Moncton est attribuable à l'esprit d'entreprise de la collectivité et de son excellente offre de main-d'oeuvre, à la fois qualifiée et non qualifiée, au fil du temps. C'est essentiellement là où nous en sommes.

Au Nouveau-Brunswick, nous sommes un peu une anomalie. M. Godin a parlé du triangle d'or, et il est vrai que Fredericton, Saint John et Moncton sont les moteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle, simplement parce que les secteurs des ressources naturelles n'ont plus autant de succès qu'auparavant. Nous n'avons pas fait la transition à la transformation primaire, secondaire et tertiaire dans ces industries comme nous aurions peut-être pu le faire, que ce soit en produisant du bois ou du poisson à valeur ajoutée, par exemple.

Je pense que Moncton a certainement été l'étoile, une source lumineuse d'espoir au Nouveau-Brunswick grâce à son économie et à ce qui se passe dans cette ville, surtout en raison de sa main-d'oeuvre et de sa situation géographique qui en fait une plaque tournante du Canada atlantique.

M. John Williamson: Je pense que M. Godin a raison lorsqu'il parle du triangle, ainsi qu'il le décrit, mais il y a autre chose dans le sud du Nouveau-Brunswick à part ces trois villes. Le problème du chômage dans le comté de Charlotte est presque aussi grave que dans le nord avec ses pénuries de main-d'oeuvre et l'exode de sa population.

•(1020)

M. Jacques Dubé: Oui.

M. John Williamson: Je pense que c'est ce qui fait que Moncton est unique. Cela dépasse la frontière. La ville n'appartient ni au nord ni au sud; d'une certaine façon, vous avez rassemblé les gens des deux communautés et vous avez mis à profit cette force.

Je ne veux pas trop m'attarder. Ce matin, vous nous avez expliqué les forces de Moncton et ce qui l'a fait avancer, et ces facteurs sont bien connus. Je pense que la ville s'est débrouillée grâce à sa détermination, bien sûr avec l'aide du gouvernement, mais vous avez cet esprit d'initiative.

Pour que les choses soient claires, pourriez-vous nous dire le...? Vous avez dit, je pense, que le taux de chômage actuel est de 7 %.

M. Jacques Dubé: Oui.

M. John Williamson: C'est plus ou moins la moyenne nationale.

M. Jacques Dubé: Oui.

M. John Williamson: Mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est que votre taux de chômage est plus élevé que la moyenne nationale...

M. Jacques Dubé: Oui.

M. John Williamson: ... de sorte que, d'une certaine façon, vous fonctionnez dans un contexte de création d'emplois.

M. Jacques Dubé: Oui. Absolument. Le taux de participation est très élevé. Nous avons en même temps un problème de chômage et de pénurie de main-d'oeuvre. En 2015, nous pensons qu'il y aura plus de 3 000 postes vacants à Moncton, et il faut trouver une solution. Nous essayons, mais c'est très difficile parce que les baby-boomers se retirent.

M. John Williamson: En tout cas, continuez à faire ce que vous faites à Moncton. C'est une source de fierté pour la province: Fredericton est le secteur gouvernemental, Saint John a son pétrole et son gaz et, bien sûr, Moncton a son esprit d'entreprise.

Monsieur Colford, vous avez dénoncé l'absence de stratégie industrielle dans les secteurs de croissance; or, je constate que votre fédération s'est opposée au gaz de schiste. Je trouve cela un peu étrange. Vous vous inquiétez de la création d'emplois au Nouveau-Brunswick et de l'exode de nos jeunes vers les provinces de l'Ouest pour trouver du travail, mais vous n'êtes pas prêt à reconnaître que c'est dans la même industrie à laquelle votre groupe s'oppose dans l'Est que les jeunes travaillent dans l'Ouest. Vous êtes content d'accepter des transferts de cette même industrie. Or, vous dénoncez — et je comprends cela — l'exode des francophones et des anglophones et de l'effet sur la collectivité. Vous devrez m'expliquer cela, s'il vous plaît.

M. Patrick Colford: Ce n'est pas un problème.

Nous avons demandé un moratoire surtout parce que la réglementation en matière de santé est insuffisante et que nous ne savons pas quels effets les nouvelles méthodes de fracturation hydraulique auront sur la santé. Certains diront que la fracturation est pratiquée depuis un siècle, et c'est vrai. Mais ces nouvelles méthodes nous préoccupent. On les utilise seulement depuis 10 à 12 ans. Tant qu'on n'aura pas la preuve que c'est sans danger, nous, au Nouveau-Brunswick, ne voulons pas découvrir dans 30 ans qu'il y a un problème, comme pour le DDT ou l'amiante. C'est la principale raison pour laquelle nous nous y opposons.

À l'heure actuelle, il y a environ 23 puits en exploitation à Penobsquis. Il y a six employés. Lorsque j'ai demandé à une représentante de l'Association canadienne des producteurs pétroliers combien d'entre eux étaient des gens de la place, elle m'a répondu qu'ils l'étaient maintenant. J'avoue que je lui ai ri en pleine face, car je lui ai dit que si je déménageais demain à Fort McMurray, deux

semaines plus tard, je pourrais dire que je fais partie de la population locale. Pour le moment, il n'y a pas d'emploi.

Je ne sais pas si vous suivez les nouvelles, mais il y a eu des manifestations à Elsipogtog.

Lorsqu'on nous parle de ces emplois, je me demande comment un gouvernement peut obliger une entreprise à embaucher des gens de la place, car les gens qui sont sur le terrain pour faire les essais sismiques ne sont pas des Néo-Brunswickois. Ils viennent d'ailleurs. Comme vous l'avez dit, j'ai des amis qui font des essais sismiques dans l'Ouest.

Si c'est le cas et que cela va faire revenir les gens d'ici, pourquoi ne sont-ils pas déjà là?

M. John Williamson: Je pense que si vous vous fiez à un échantillon de six et qu'en même temps vous vous opposez à la croissance... Je ne vais pas entrer dans ce débat, car ce sont des questions politiques, mais la Colombie-Britannique explore et met en valeur le gaz naturel avec succès depuis 50 ans et nous avons vu qu'en Saskatchewan...

• (1025)

M. Patrick Colford: Pardon, monsieur, mais ils n'utilisent pas les mêmes nouvelles méthodes de fracturation qui seront utilisées au Nouveau-Brunswick. Ils utilisent les méthodes traditionnelles qui ont fait leurs preuves et qui sont en général sûres.

M. John Williamson: Pour ce qui est de votre argument au sujet des méthodes classiques ou nouvelles, si on adoptait cette approche... Il n'y aurait pas eu de croissance dans l'exploration pétrolière en Alberta si les entrepreneurs avaient dit que c'est nouveau, que ça n'a jamais été vérifié ni essayé et que nous devrions nous abstenir. Le défi pour le gouvernement, c'est de mettre en place des règlements qui permettent cette croissance, et non pas de nous asseoir sur nos lauriers et d'attendre que quelqu'un d'autre le fasse. En réalité, c'est ce que vous préconisez; s'ils peuvent le faire, qu'ils aillent le faire ailleurs...

M. Patrick Colford: Non. Je suis d'accord avec vous...

M. John Williamson: C'est...

M. Patrick Colford: Je suis d'accord avec vous, et ce n'est pas si fréquent. Mais je suis d'accord avec vous sur ce point. Vous savez... On a dit que le DDT était sans danger, que l'amiante était sans danger, et nous savons... Alors pourquoi courir ce risque pour nous-mêmes et pour les générations futures sans savoir si c'est sûr ou pas?

Mais l'autre question, c'est que...

Le président: Très bien. Nous avons...

M. John Williamson: Est-ce que vous pensez que les méthodes utilisées aux États-Unis sont nouvelles, comme ce que nous avons vu au Dakota du Nord? Ou est-ce seulement au Nouveau-Brunswick qu'on utilise ces nouvelles méthodes?

M. Patrick Colford: Ce qu'il y a de merveilleux — et cela me ramène à ce que vous dites —, c'est que chaque groupe ou chaque gouvernement prétend avoir les meilleurs règlements. Ceux qui viennent après disent toujours, eux aussi, qu'ils ont les meilleurs, alors...

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

M. Patrick Colford: ... Je me demande si nous avons vraiment les meilleurs règlements pour l'avenir.

Le président: Très bien. Merci beaucoup, monsieur Williamson et monsieur Colford. J'apprécie cet échange d'information.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Enfin, et rapidement, monsieur Côté.

[Français]

M. Raymond Côté (Beauport—Limoilou, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici.

Monsieur Dubé, j'ai trouvé votre présentation très intéressante, surtout quand vous avez dit que le bilinguisme était un atout économique et que ce n'était pas une dépense, mais un véritable investissement. C'est un message très fort que vous avez passé.

Concernant les investissements et les perspectives économiques, je ne vous cacherai pas que nous avons de la difficulté à attirer l'attention du gouvernement sur les véritables enjeux. Le gouvernement pourrait, par exemple, investir dans notre avenir en améliorant le Régime de pensions du Canada, mais dans ses discours, il a l'habitude d'assimiler de telles mesures à une taxe. Cela montre à quel point il est égaré loin dans le champ.

Je reviens sur votre présentation. La situation de Moncton est assez intéressante, car elle se compare à ce qui s'est produit dans la ville de Québec. Notre ville est passée d'un marasme économique, au milieu des années 1990 — je sortais de l'université à cette époque —, à une vitalité assez extraordinaire avec une situation de plein emploi.

Compte tenu des efforts qui ont été faits dans les 30 dernières années, de quelle façon le gouvernement fédéral vous a-t-il appuyés? A-t-il raté des occasions de vous aider ou pourrait-il en faire plus pour soutenir cette croissance?

M. Jacques Dubé: Merci beaucoup.

Je crois que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle beaucoup plus pointu à l'égard des entrepreneurs. Nous avons des agences de développement économique en région; chez nous, il s'agit de l'APECA. Plus tôt, on a parlé de la transformation secondaire et tertiaire. Il y a des organismes fédéraux, notamment Exportation et développement Canada ainsi que la Banque de développement du Canada, mais certains d'entre eux pourraient travailler beaucoup plus étroitement avec les entrepreneurs. Les emplois sont créés par les entrepreneurs, et non par les gouvernements. Il faut qu'il y ait plus de contacts avec les entrepreneurs individuellement et que ce soit ciblé selon les secteurs, d'après moi.

L'APECA fait déjà du développement de l'exportation auprès des entrepreneurs. Est-ce qu'elle pourrait faire plus, offrir davantage de soutien? Oui, elle pourrait intervenir davantage à Moncton que dans le nord de la province. On a parlé plus tôt du défi auquel font face les régions, au Nouveau-Brunswick. Les entrepreneurs ne recherchent pas la bureaucratie. Ils ne souhaitent pas qu'il y ait davantage d'interventions de la part du gouvernement. Ils désirent des interventions pointues, qui sont reliées précisément aux besoins d'aujourd'hui. C'est ce genre de chose qui pourrait aider.

Il y a aussi la formation pour les métiers. Aujourd'hui, trouver un mécanicien, un plombier ou un électricien n'est pas facile. À Moncton, nous avons le même problème. Je viens d'embaucher deux plombiers à la Ville de Moncton. J'ai eu beaucoup de difficulté à les trouver. Il faudrait encourager plus de jeunes, ou même des gens qui ont perdu leur emploi, à opter pour un métier. Il faudrait aussi leur

donner directement les subventions, précisément pour qu'ils suivent cette formation. Pour les encourager à le faire, il s'agit de leur tenir un peu plus la main.

L'infrastructure, par ailleurs, est un élément important. La municipalité de Moncton n'est pas différente des autres municipalités canadiennes: elle a aussi des problèmes d'infrastructure. Notre déficit en matière d'infrastructure se chiffre maintenant à environ 150 millions de dollars. C'est une petite municipalité, mais son déficit d'infrastructure est tout de même élevé. Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral investisse dans les infrastructures, mais nous voudrions certainement recevoir plus d'appui.

Au Nouveau-Brunswick, le problème est que le gouvernement provincial a des difficultés financières. Sa dette atteint presque 12 milliards de dollars. Pour les petites provinces qui ont une capacité financière moins élevée, verser immédiatement les mêmes sommes que celles versées par des programmes fédéraux est un défi. Nous ne sommes pas tous aussi choyés que l'Alberta, qui bénéficie de revenus, de royautés et de ressources naturelles. C'est pourquoi nous aurions besoin d'appui en matière d'infrastructure également.

• (1030)

Le président: D'accord, merci.

[Traduction]

Merci à vous tous pour vos témoignages.

Nous allons suspendre un instant, puis nous débattons de la motion de Mme St-Denis.

La séance est suspendue.

• _____ (Pause) _____
•

[Français]

Le président: Le Comité permanent des langues officielles reprend sa séance, qui est publique. Nous allons traiter la motion de Mme St-Denis.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Étant donné que nous allons aborder les travaux futurs, pourrions-nous poursuivre la séance à huis clos? J'en fais une motion.

Le président: D'accord. M. Gourde a présenté une motion voulant que nous poursuivions la séance à huis clos.

Oui, monsieur Godin?

• (1035)

M. Yvon Godin: Monsieur le président, si une personne a présenté une motion, ne devrait-elle pas prendre la parole?

Le président: Non, non. Si une motion voulant que la séance se poursuive à huis clos est présentée, il ne peut y avoir de débat.

Je demande donc aux membres du comité s'ils sont d'accord pour continuer la séance à huis clos.

(La motion est adoptée.)

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>